

Détermination de la valeur vénale d'un immeuble dans un contexte successoral

OBJECTIFS

Acquérir les outils, les connaissances et l'autonomie pour traiter des demandes particulières dans les successions

PROGRAMME

Rappel des notions et éléments qui font l'expertise

Responsabilité et obligations
La Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière
Le déroulement de l'expertise

Rappel sur les méthodes d'évaluation

Méthode par comparaison
Méthode par capitalisation / rendement
Indices d'actualisation

Valorisation d'un bien aujourd'hui dans son état au jour de la donation

Éléments à collecter ou à consulter
Actualisation des travaux réalisés et de la valeur : indices ?
Le terrain à bâtir
Recherches

Etude de cas
Echanges et questions diverses

PUBLIC - PREREQUIS

Professionnels de l'immobilier : agents immobiliers, collaborateurs, individuels, sans prérequis

PEDAGOGIE

Méthode participative et active
Mise en situation et jeux de rôles

MOYENS ET OUTILS

Alternance d'apports de connaissances, d'études de cas pratiques et d'échanges
Support pédagogique remis aux stagiaires

INTERVENANT

Intervenant professionnel extérieur : expert foncier et agricole

MODALITES D'EVALUATION

Positionnement pré et post formation par le formateur
Bilan oral de fin de formation
Appréciation des acquis sur l'attestation de formation
Grille d'évaluation individuelle de fin de formation

DUREE

1 jour soit 7 heures

DATES

16 octobre 2023

PRIX

300 € par stagiaire

CONTACT

Nathalie PRIN : 02 54 53 52 02
CCI CAMPUS CENTRE
16, place Saint Cyran
36000 CHATEAUROUX
02 54 53 52 00
www.campus-centre.fr
fpc@indre.cci.fr
Siret : 183 600 014 000 17
N° d'activité formation : 2436P000136